

portion du nombre observée, il périssoit au moins un tiers de travailleurs, plus que de soldats d'artillerie, parce que les travailleurs ne sçavent point les précautions qu'on peut & qu'on doit prendre dans ces travaux, & qu'ils n'y sont point exercés; qu'outre cette perte, & par les mêmes raisons, six travailleurs ne rendoient pas un aussi bon service que deux soldats d'artillerie.

On ne fourniroit à l'artillerie que les soldats travailleurs de la création que je propose, qui étant exercés par les Officiers des travailleurs des Régimens, à toutes les manœuvres de l'artillerie, lui rendroient le même service que leurs propres soldats, & avec les mêmes précautions.

De-là, l'artillerie dans les sièges seroit mieux servie; on fourniroit moins de travailleurs, & il ne périroit pas tant de soldats.

Mines.

Les Mineurs sont aussi obligés de se servir dans leurs travaux d'aides, ou de travailleurs qu'on tire indifféremment sur toute l'infanterie.

On leur fourniroit de même des soldats travailleurs exercés aux travaux des mines par leurs Officiers, par les mêmes raisons, & avec les mêmes avantages qu'à l'article précédent.